

Les clôtures

Les clôtures sont de véritables éléments d'architecture, déterminants dans la perception du paysage urbain et l'ambiance des rues des centres anciens. Elles doivent s'intégrer dans une composition harmonieuse de la rue. Il est donc important de s'intéresser au contexte dans lequel elles s'implantent pour assurer la cohérence de l'espace public.





Les clôtures

Les clôtures matérialisent la limite entre deux espaces, privés ou publics et en régulent la porosité. Leur rôle ne se limite pas à la séparation physique d'espaces et à la protection, la clôture fait la liaison. Elles permettent de marquer une entrée repérable (portail, garage), un seuil. Depuis la rue, elles constituent un premier plan structurant du paysage urbain. Elles ont donc un rôle influent sur la qualité de l'espace public. La succession des clôtures en association avec le bâti doit donner une image harmonieuse de la rue pour une mise en valeur du cadre urbain.

Dans le Haut-de-Cagnes, elles peuvent être en maçonnerie de pierres apparentes ou enduites, surmontées d'un chaperon, en ferronnerie, ou composées d'une association des deux : un muret surmonté d'une grille en ferronnerie.

Elles sont souvent associées à des plantations qui animent le paysage des rues et accueille la biodiversité dans le Haut-de-Cagnes. Les maçonneries construites avec des matériaux en accord avec le territoire, les portillons et grilles en ferronneries, le végétal témoignent des techniques et savoir faire traditionnels, de l'identité culturelle et de l'histoire du site.

Faire les bons choix

Il convient d'abord d'évaluer l'intérêt de remplacer ou de modifier une clôture ancienne. Un terrain clos par d'anciens murs de pierre présente un intérêt inestimable, pour vous et pour le paysage. Conserver les murs anciens vous permettra de donner une plus-value à votre maison. Réalisée avec des matériaux et des techniques analogues à ceux du bâtiment qu'elle accompagne, la clôture constitue un patrimoine à traiter avec le même soin. Retenez qu'une clôture est un élément d'architecture à part entière. Consultez un professionnel qualifié (artisan ferronnier, maçon ou architecte) pour vous accompagner dans vos choix.

Il faut entretenir, conserver et restaurer vos clôtures. Nettoyez les murs et murets, enlevez les végétaux qui abîment la pierre et maintiennent une humidité nuisible à leur pérennité. Rejointez vos murs et enduisez-les si nécessaire. Entretenez le couronnement du mur car il protège la pierre des intempéries (refaire un simple glacis au mortier de chaux, réparer ou remplacer le chaperon du mur...). Protégez les grilles en fer forgé par un traitement anti-rouille et repeignez-les régulièrement. Quand les ferronneries sont anciennes, il faut s'attacher à les conserver et à les restaurer.

Pour créer ou modifier une clôture, un portail ou un portillon, prenez bien en considération l'ensemble de la rue dans laquelle elle s'insère. Harmonisez les couleurs, les matériaux, respectez les hauteurs, les formes, les styles architecturaux.

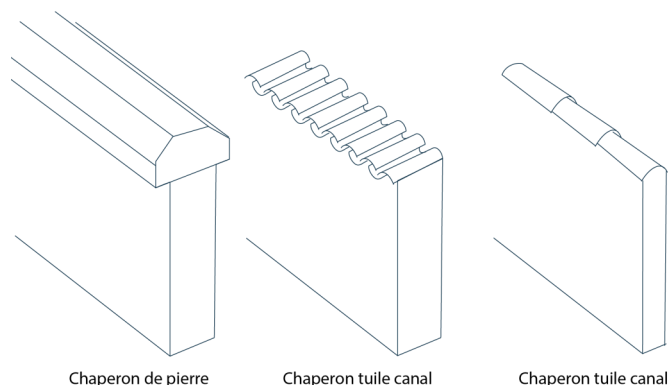
Faire les bons choix

Composez des profils en cohérence avec l'existant, en tenant compte des motifs et de l'échelle des décors, des joints, des espacements de barreaudage. Inspirez-vous des techniques et des proportions des modèles traditionnels encore très présents dans les centres anciens.

Si vous détruisez un mur, même partiellement pour permettre à des engins de réaliser des travaux, récupérez les pierres du mur et rebâissez-le à l'identique.

Interdit au PLUm sous peine d'astreinte:

Évitez toujours les matériaux composites ou imitant la pierre. Les brises vues sont interdits et les grilles devront être de formes simples (les ferronneries en barreaudage vertical sont les plus adaptées).



Chaperon de pierre

Chaperon tuile canal

Chaperon tuile canal

Les types de chaperons

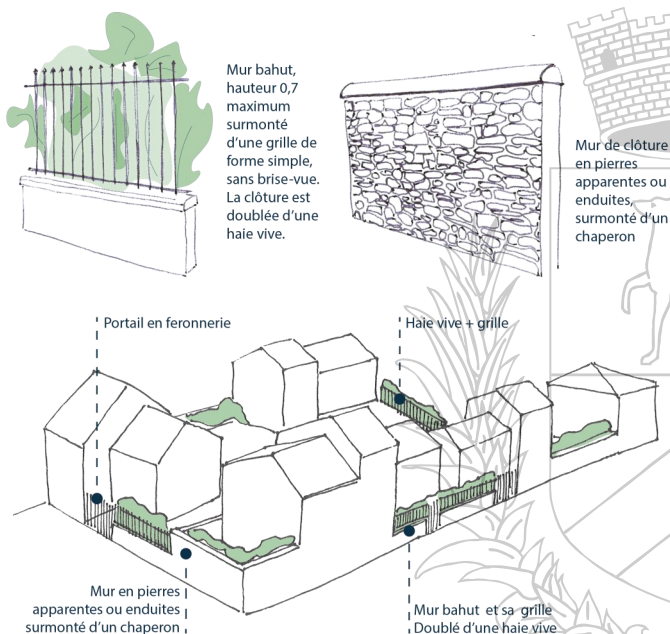


Le saviez-vous ?

Au lieu de surélever un mur, plantez une haie !

La végétation et les arbustes plantés derrière un muret bas ou une grille en ferronnerie suffisent à protéger des regards et des intrusions, tout en apportant à la rue, au jardin ou à la cour, de grandes qualités: fraîcheur, ombre, senteurs, animation visuelle.

A peu de frais, les clôtures peuvent être doublées par la plantation d'une haie vive composée d'essences variées, haute ou basse, taillée ou conduite en port libre. Pour que la haie s'intègre parfaitement, on utilisera de préférence des espèces déjà présentes dans le paysage qui s'adapteront facilement. La présence du végétal améliore la biodiversité faunistique et floristique et contribue à diversifier les ambiances selon les saisons. Les haies monospécifiques sont à proscrire, en particulier celles d'essences exogènes, car elles sont trop uniformes, nuisibles à la biodiversité et sources d'allergies.



Mur bahut, hauteur 0,7 maximum surmonté d'une grille de forme simple, sans brise-vue. La clôture est doublée d'une haie vive.

Mur de clôture en pierres apparentes ou enduites, surmonté d'un chaperon

Portail en ferronnerie

Haie vive + grille

Mur en pierres apparentes ou enduites, surmonté d'un chaperon

Mur bahut et sa grille, doublé d'une haie vive

Les types de clôture



Patrimoine

Un peu d'histoire...

Le droit de clore sa propriété n'est pas un impératif, mais est fortement ancré dans la culture française. Les premières haies-clôtures accompagnent la sédentarisation de l'homme, la culture de la terre et l'élevage des animaux. Elles servaient à protéger les champs du vent, tout en empêchant le bétail d'aller paître sur les terres cultivées. Dès le Moyen-Âge, les propriétés cultivées nobles ou religieuses sont protégées par différents types de clôtures selon le niveau de richesse des maîtres. Les jardins des abbayes, qui jouent un rôle symbolique dans la représentation du jardin d'Éden, sont considérés comme les plus précieux, ils sont protégés des regards et des vols par une enceinte composée de murs ou de haies d'épineux.

Au fil du temps, la clôture est devenue un marqueur de richesse et d'apparat. Elle commence à devenir un élément architectural important et se développe dans le même style que les bâtiments qu'elle entoure. Le portail parachève la composition ; simple ou majestueux il s'accorde avec la qualité de la bâtisse auquel il donne accès.



Point réglementaire

- Une modification ou une création de clôture ou de portail doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie avant toute exécution. La création de nouveaux accès à une propriété depuis le domaine public est également soumise à autorisation préalable.
- Dans le Haut-de-Cagnes, les clôtures en maçonneries de pierres apparentes ou enduites sont autorisées et surmontées d'un chaperon. Dans le Cros-de-Cagnes, les clôtures seront composées d'un muret et d'une grille en ferronnerie à barreaudage vertical, le portail en ferronnerie pourra être encadré de piliers ou non.
- Les grilles seront de formes simples, et les brise-vues interdits, à l'exception des festonnages qui accompagnent une grille ou un portail. **Les clôtures seront doublées d'une végétation généreuse.** La hauteur totale des clôtures est limitée à 2m. Pensez à **apporter un soin particulier aux garages et portes de garages visible depuis l'espace public** (intégration, dessin, dimensions, qualité des matériaux, ...) et à intégrer les éléments techniques.

→ Toutes les informations réglementaires sont à retrouver dans le règlement et au cahier des prescriptions architecturales du PLUm.

EN COMPLEMENT DE LA FICHE 09



02 Les finitions
d'enduits



08 Les
feronneries



10 Devant la
maison

POUR ALLER PLUS LOIN



07 Les portes



11 Pavages et
calades



17 La couleur



18 Les palettes de
couleurs

+ Lexique technique

La ville de Cagnes-sur-Mer met ces fiches conseils à votre disposition pour vous guider dans vos travaux.

Chaque intervention sur les façades de nos centres anciens et urbains compte et participe à l'harmonie du paysage urbain. Au cœur du Haut-de-Cagnes, l'intérêt particulier et l'intérêt général doivent être conjugués pour créer le cadre de vie que nous recherchons tous.

Ces fiches ont pour but d'aider chaque particulier dans ses projets en permettant d'allier qualité architecturale et environnementale avec la préservation et la valorisation du patrimoine architectural, urbain et paysager cagnois.

LES FICHES CONSEILS PATRIMOINE DE CAGNES-SUR-MER

- 01 | Les façades enduites
- 02 | Les finitions d'enduits
- 03 | Murs en galets hourdés
- 04 | Modénatures et encadrements
- 05 | Les fenêtres
- 06 | Les volets
- 07 | Les portes
- 08 | Les ferronneries
- 09 | Les clôtures
- 10 | Devant la maison
- 11 | Pavages et calades
- 12 | Toitures en tuiles canal
- 13 | Les débords de toiture
- 14 | Devantures commerciales en feuillure
- 15 | Les enseignes
- 16 | Intégration des éléments techniques
- 17 | La couleur
- 18 | Les palettes de couleurs

> à télécharger sur le site de la **Ville de Cagnes-sur-Mer**
www.cagnes-sur-mer.fr

Pour en savoir plus

Renseignements par téléphone au Service Droit des Sols – Habitat
au 04 93 22 19 45



Ville de Cagnes-sur-Mer